

AVIS D'URBANISME

Il est porté à la connaissance du public que le projet de plan d'aménagement particulier « 1, RUE THOMAS EDISON » présenté par le bureau LSC 360 SA pour le compte de la société THOMAS SA portant sur les fonds inscrits au cadastre de la commune de Strassen, section B, sous les numéros 30/3974 et 30/3976 et prévoyant la construction d'une surface brute de bureaux maximale de 8.034 m²

est déposé pendant 30 jours à la maison communale où le public pourra en prendre connaissance conformément à la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain.

Les observations et objections contre le projet doivent, sous peine de forclusion, être présentées par écrit au collège des bourgmestre et échevins, dans ce délai de 30 jours.

Le projet de plan d'aménagement particulier est également publié sur le site internet de la commune : www.strassen.lu (rubrique REIDER/AVIS D'URBANISME). Seules les pièces déposées à la maison communale font foi.

Strassen, le 2 octobre 2026

le Bourgmestre,

le Secrétaire,